

Synthèse du travail en atelier : groupe n°5 (P FELIU, coordonateur et rapporteur)

<p>Réflexion globale sur le programme de SSP, difficultés sur les notions et les mécanismes</p>	<p>Chapitre 7 : Quel est l'impact de la construction européenne sur l'action publique ? - C'est un chapitre, en élargissant la perspective au champ européen, qui est plus difficile à lier aux précédents. C'est en général un chapitre traité en fin d'année, donc avec peu de temps pour l'aborder. Une définition difficile et non stabilisée de la gouvernance multi-niveaux. La répartition des champs de compétences exclusives partagées ou d'appui est difficile à bien faire comprendre. Des exemples sur la politique monétaire, de concurrence ou l'union douanière permettent de bien clarifier la première catégorie, mais la politique agricole, politique industrielle semblent d'une catégorisation plus complexe. Où situer une question d'actualité sur la politique migratoire (compétence de l'UE mais impossibilité politique d'obliger la solidarité entre les Etats membres). La philosophie générale de ce chapitre nous conduit à présenter une vision très techniciste de l'UE. C'est sans doute un point d'entrée peu évident pour des élèves de terminale peu familiarisés avec le fonctionnement de l'UE</p>
	<p>Chapitre 2 : Comment s'organise la compétition en démocratie ? - Une redondance est souvent évoquée entre les chapitre 2 « Une attention particulière sera accordée à la place des organisations partisanes » et chapitre 3 « On étudiera la contribution des partis politiques à la mobilisation des électeurs et à la politisation de ces derniers. » - la distinction entre démocratie participative et délibérative semble pour certains collègues délicate à différencier avec rigueur et donc faire acquérir aux élèves. Il est remarqué que c'est un thème de sujet qui reviens souvent donc une question très importante à clarifier.</p>
	<p>Chapitre 5 : Quel sont les répertoires de l'action politique ? Dans ce chapitre est souvent utilisée la référence à l'ouvrage de Tilly mais qui pose la difficulté de la multitude des modalités de la participation politique, des répertoires d'action qui sont variables dans le temps et dans l'espace et dépendants de la conjoncture politique. La difficultés est donc celle du champ : jusqu'où aller dans la présentation, la classification. Une solution binaire souvent mise en œuvre est la distinction entre les participations politiques conventionnelles et non conventionnelles or cette dichotomie fait de moins en moins unanimité (cf Pierre Bréchon Comportements et attitudes politiques : « de nombreux comportements politiques, apparus comme violents et illégaux, ont progressivement été légitimés et ont été considérés comme des pressions acceptables dans une démocratie »). Sur la question du champ très toujours même source « Certains comportements sont en fait à la frontière du politique ; certains comportements peuvent être perçus par exemple comme éminemment politiques par certains mais pas forcément reconnus comme tels par tous les acteurs politiques ».</p>
	<p>Chapitre 4 : Quelle est l'influence de la culture politique sur les attitudes politiques ? La précision des notions essentielles conduit les collègues à devoir différencier les attitudes et les comportements politiques. Les comportements politiques ne renvoient-ils pas aux mêmes registres que l'action politique ? La distinction visible/ non visible est souvent utilisée pour expliquer et différencier ces notions aux élèves : opinions et comportements politiques s'expriment, sont donc visibles (cf Pierre Bréchon Comportements et attitudes politiques) / les attitudes « sont des manières d'être en politique » = orientations politiques intériorisées.</p>
	<p>Chapitre 2, sur la question des biais de la démocratie représentative / chapitre 6 sur l'analyse des comportements électoraux. Certains collègues expriment plus de difficultés d'enseigner la question de la parité HF en politique avec l'actualité de la représentation nationale : la solution semble celle tout d'abord de la perspective historique, la comparaison internationale, puis pour nuancer ou relativiser la portée des avancées (réelles) des représentations des femmes par exemple constater la représentation selon la « hiérarchie » de prestige</p>

des mandats, des portefeuilles, des postes politiques... Les dominations sociales en politiques ne disparaissent pas (voire se renforcent ?, cf L Rouban).
 La même remarque est formulée à l'endroit des variables lourdes du vote qui semblent perdre de leur influence lors de la dernière élection (sur cette question comme la précédente un collègue nous suggère lecture de L Rouban, enquête électorale française, comprendre 2017).

Réflexion sur une problématique de cours

Chapitre 3 : La contribution des organisations politiques au fonctionnement de la démocraties.

Suite à la conférence de M Lefebvre la question qui se pose est celle de la présentation rigoureuse du fonctionnement et du rôle « moderne » des partis politiques (du parti à ancrage social, au parti « entreprise ») sans pour autant renforcer chez nos élèves le stéréotypes des partis corrompus, inutiles ?

Une réflexion rapide nous conduit à proposer le cheminement suivant (qui demande à être retravaillé probablement).

Partir des représentations des élèves : sondages, opinions = les partis ne servent à rien ou que leurs intérêts

1) appui sur l'histoire :

- une démocratie sans partis politiques qu'est ce que c'est ?
- le rôle constructif des partis dans la formation des citoyens (cf Weber enfants du SU, exemple du parti de masse PC)
- un rôle attaché au fonctionnement de la démocratie représentative : approche fonctionnelle

un rôle affaiblit par la massification et démocratisation scolaire (moins de besoins?)

2) Les fonctions « typiques » toujours d'actualités

- le déclin de l'ancrage social, territorial et du rôle du militantisme. Le parti étatisé, le parti cartel
- une analyse du parti-entreprise (professionnalisation , management, offre électorale, parts de marché, marque, clientèle électorale) et du parti mouvement
- un rôle programmatique de plus en plus externalisé
- un rôle de sélection des candidats (mais un pouvoir interrogé pour la présidentielles par le jeu des primaires?)

3) des relations avec d'autres organisations politiques ?

- dans l'externalisation des fonctions programmatiques (les think tank)
- dans les rapports entre partis-élus et groupe d'intérêts

conclusion pas de démocratie post partis : le parti est une organisation politique qui mute